

Le projet de Constitution: «C'est une bombe à retardement»

COMITÉ D'OPPOSITION • Plusieurs organes ou partis politiques se sont unis pour mieux dire «non» au projet. On y retrouve le PRD, l'UDC ou encore l'Union patronale.



Pour **Gabriel Nussbaumer** (troisième depuis la droite), le projet est tout simplement dangereux. A ses côtés, on retrouve, depuis la gauche: Raphaël Chollet, Simon Rebetez, Jean-Luc Rimaz, Jean-Pierre Siggen et Véronique Monney.

ALAIN WICHT

KESSAVA PACKIRY

L'union fait la force. Aussi les principaux organes opposés à la nouvelle Charte cantonale ont-ils décidé d'unir leurs efforts pour mieux combattre le projet. On retrouve ainsi, groupés au sein du comité «Non à la nouvelle Constitution fribourgeoise»: le Parti radical-démocratique (PRD), les Jeunes radicaux (JRD), l'Union démocratique du centre (UDC), le Mouvement indépendant fribourgeois (MIF), l'Union démocratique fédérale (UDF), la Communauté romande du pays de Fribourg (CRPF), la Chambre fribourgeoise du commerce, de l'industrie et des services (CFCIS), le Groupement industriel fribourgeois (GIF) et l'Union patronale (UP). Une liste de plus de nonante opposants complète cette plateforme qui agira telle une centrale de

coordination dans le cadre de débats ou de campagne publicitaire.

«Ce projet de nouvelle Constitution n'est pas bon. Et nous nous devons de le dire aux citoyens», a expliqué hier le président du comité Gabriel Nussbaumer, également à la tête du GIF. Pour ce patron d'entreprise, le projet qui sera soumis au peuple le 16 mai est dangereux, car il saborderait le système économique du canton de Fribourg. «C'est une bombe à retardement.»

CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES

Président de l'UDC, Jean-Luc Rimaz poursuit: «De nombreux articles auront des conséquences financières désastreuses pour l'Etat, pour la population et pour notre économie.» Cette Constitution, dit-il, va anéantir le projet de réduction d'impôts (motion déposée au début de l'année). Et Jean-Luc Rimaz de s'interroger:

«Pourquoi nous cache-t-on les coûts engendrés par le texte?»

Jean-Pierre Siggen, directeur de l'Union patronale et secrétaire du comité d'opposition, s'étonne d'ailleurs que le Conseil d'Etat n'ait pas réussi à chiffrer le principe «un enfant, une allocation» par exemple. Selon ses propres chiffres, la nouvelle Constitution devrait entraîner des coûts supplémentaires de l'ordre de 23 millions de francs par an.

Autres critiques: le texte est trop long, parsemé d'articles déjà réglés par la législation fédérale et foncièrement étatisant. L'UDC rappelle également son regret de ne voir aucune variante proposée au peuple ainsi que son désaccord avec le droit de vote et d'éligibilité pour les étrangers au niveau communal. Quant au PACS (partenariat enregistré pour couples du même sexe), «il entraînera à coup sûr l'étape suivante, soit l'adoption d'enfants par des couples homosexuels», soutient Jean-Luc Rimaz.

DOIT FAIRE MIEUX

Pour Simon Rebetez, président de la CRPF, c'est l'article sur les langues qui pose problème: «Il provoquera des décennies de guerre des langues en mettant à mal le principe de territorialité», alors que l'encouragement au bilinguisme reste un principe flou. «Quel bilinguisme? S'il s'agit du bilinguisme du territoire, c'est notre identité de Romand qui est remise en cause!» Membre de la CRPF, le constituant Raphaël Chollet se veut direct: «Ce n'est pas d'un nouvel article constitutionnel dont on a besoin, mais d'une loi qu'on nous promet depuis 1991.»

Une cinquantaine d'articles – le tiers du projet – passent ainsi à la moulinette du comité. Pour ses membres, les constituants doivent donc se remettre à la tâche. Et faire mieux. KP

NOTÉ EN MARGE

Lässer, Walter, même combat

Le comité d'opposition s'est fendu hier d'un communiqué pour s'excuser publiquement auprès de Claude Lässer. Le conseiller d'Etat avait eu la surprise de voir son nom figurer dans une liste d'opposants, alors qu'il soutenait n'avoir rien signé d'autre qu'une liste de présence («La Liberté» d'hier). «L'erreur s'est probablement produite lors de la consolidation de la liste. Il s'agit d'une erreur administrative que le comité regrette infiniment et dont il assume la responsabilité», précise le communiqué. Mais hier toujours, rebelote! A l'heure où le comité se présentait à la presse, c'est notre confrère des «Freiburger Nachrichten» Walter Buchs qui a été fort surpris: son nom figurait également sur la liste des opposants qui avait été remise aux journalistes. Excuses confuses du secrétaire du comité, qui reconnaît que cela fait deux bugs en peu de temps. Mais Jean-Pierre Siggen prend tout sur son dos. Car renseignement pris, il s'agirait là encore d'une regrettable erreur: l'inscription de Walter Buchs à la conférence de presse – il a été le seul à le faire par fax – s'est retrouvée par inadvertance dans la liste des opposants. Voilà voilà... KP

Arguments exclus du matériel de vote. Vraiment?

Constituant radical et membre du comité d'opposition, Vincent Jacquat estime «inadmissible» que les mouvements et comités qui prônent le non n'aient pas leur mot à dire dans la brochure explicative fournie avec le matériel de vote. Secrétaire général de la Constituante, Antoine Geinoz nuance: «Si on regarde ce qu'ont fait les autres cantons dans ce genre de votations, seul Vaud a présenté les arguments des opposants. Chez nous, la question a été abordée. Et nous avons été d'accord de le faire, en accordant une page à un comité d'opposition.» A un comité, précise Antoi-

ne Geinoz, et non à un seul parti. Mais ce comité d'opposition, ajoute le secrétaire, se devait aussi d'avoir une certaine légitimité. Ce qui est le cas du comité «Non à la Constitution fribourgeoise». Alors, pourquoi ses arguments ne figurent-ils pas dans le matériel de vote? «Le problème, c'est que les responsables du comité sont venus trop tard. Car le matériel de vote est bouclé depuis longtemps. Je l'ai d'ailleurs reçu lundi dans ma boîte aux lettres. Insérer aujourd'hui une feuille volante n'aurait aucun sens: une partie seulement de la population la recevrait.» SP

L'Eglise sous toutes ses coutures

UNIVERSITÉ • Deux semaines interdisciplinaires abordent les rapports entre l'Eglise et la société.

L'Université de Fribourg vit cette semaine au rythme des questions religieuses. Deux semaines interdisciplinaires, organisées l'une par la Faculté de théologie et l'autre par ses étudiants, abordent différentes questions relatives aux rapports entre l'Eglise et la société. La manifestation mise sur pied par la faculté est centrée sur les relations qu'entretiennent l'Eglise, politique et médias. Le point d'orgue de cette rencontre – en allemand exclusivement – sera la table ronde qui réunira, jeudi matin à la grande salle du CO de Jolimont, les

Valaisans Peter Bodenmann et Jean-Michel Cina, respectivement ancien président du Parti socialiste suisse et conseiller national démocrate-chrétien, et l'abbé Agnell Rickenmann, secrétaire général de la Conférence des évêques suisses.

La semaine organisée par les étudiants affiche également une impressionnante liste d'invités en provenance de toute l'Europe, autour du thème de la nouvelle évangélisation. Le Père Piergiorgio Perini, de Milan, fondateur des cellules paroissiales d'évangélisation, prendra ainsi la pa-

role ce soir, 20h15, à l'auditoire C de l'Université Miséricorde.

Mgr Henri Brinard, évêque du Puy-en-Velay, interviendra le 22 avril sur le rôle de l'évêque pour l'encouragement et le discernement des nouvelles initiatives d'évangélisation. Le vendredi 23 avril sera particulièrement riche, avec la participation de Raniero Cantalamessa, prédicateur de la Maison pontificale, et de Joseph-Marie Verlinde, professeur à la Faculté de philosophie de l'Université catholique de Lyon. Spécialiste des nouvelles religiosités et

mouvements religieux, J.-M. Verlinde a quitté en 1968 sa blouse de chercheur en chimie nucléaire pour gagner l'Inde et ses stages de méditation transcendente. A 11h, il évoquera «L'Eglise face au New Age» à l'aula magna.

Une table ronde, réunissant notamment la conseillère nationale Thérèse Meyer-Kaelin et le conseiller d'Etat et conseiller aux Etats Urs Schwaller, se tiendra en fin d'après-midi. APIC/MRZ
www.junge-christen.ch/interdis/index.html
www.ducinaltum.ch

NÉCROLOGIE



François Hemmer a quitté l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg à la fin 2002.

VINCENT MURITH-A

Décès de l'ancien directeur de l'Ecole d'ingénieurs

Lundi, François Hemmer, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de 1980 à 2002, a succombé à une crise cardiaque.

Artisan de la renommée de l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg (EIF), François Hemmer, ancien directeur de l'EIF, n'est plus. Alors qu'il effectuait une sortie de ski-alpinisme en début de semaine dans le Tyrol italien, il a été pris d'un malaise lors d'une descente, indique sa famille. Malgré la présence d'un médecin, il a succombé à une crise cardiaque dans sa 66^e année. François Hemmer a quitté la direction de l'EIF à fin 2002. Il a occupé le poste de directeur pendant 22 ans. Lors de son départ, la Direction de l'économie, des transports et de l'énergie retraçait la brillante carrière de cet ingénieur de formation.

Le Fribourgeois décroche le diplôme du Technicum cantonal en 1962. Il poursuit sa formation à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Devenu ingénieur EPF en électrotechnique, il se spécialise dans le domaine de l'électronique à l'Institut de physique de l'EPFZ. Son travail de recherche sur les filtres numériques est couronné en 1971 par le titre de docteur en sciences techniques et par la médaille d'argent de l'EPFZ. Durant son séjour zurichois, François Hemmer garde des contacts étroits avec le Technicum de Fribourg. Il parachève son cursus par un doctorat et opte pour la carrière d'enseignant. Il devient professeur ordinaire d'électronique en 1971, puis sous-directeur du Technicum en 1974.

IMPORTANTES RÉFORMES

Six ans plus tard, ce passionné d'alpinisme accède à la direction du Technicum rebaptisé entre-temps Ecole d'ingénieurs. Sous sa houlette, avec l'appui du monde politique, l'EIF est réorganisée, les responsabilités sont réparties dans le corps enseignant, les plans d'études modernisés, de nouvelles filières de formations ouvertes, les effectifs progressent, entre autres. Et en 1995, l'EIF entre dans ses nouveaux bâtiments du plateau de Pérolles. Président de la Conférence des directeurs des Ecoles d'ingénieurs de 1990 à 1993, il devient un acteur déterminant de la réforme qui aboutira à la création des Hautes écoles spécialisées en 1996. Il est aussi membre de la Commission fédérale HES depuis sa création. La Haute école spécialisée de Suisse occidentale – dont il est vice-président du comité directeur – trouve en lui aussi un fervent partisan. Ces nombreuses activités confèrent à ce Fribourgeois et à son établissement une aura au-delà des frontières cantonales.

PIERRE-ANDRÉ SIEBER

PUBLICITÉ



RADIO FRIBOURG
C'EST-À-DIRE

Le centime climatique: la solution?

Lu à Je: 17h30 à 18h30

89.4 / 94.1 / 98.9 / 106.1